

Image not found or type unknown



Visa regroupement familial malgre l'aprf

Par **sam92**, le **07/10/2009** à **12:54**

Bonjour, rnje mapretais a rentrer en algerie alors que j'etais en situation irreguliere car j'ai recu une convocation de l'ambassade de france a alger pour l'instruction du dossier du regroupement familial et là la police m'a interpellé sur la frontiere espagnole et suis rentree au centre de retention et on m'a remi apres la prefecture des pyrennées un APRF mais on m'a rien mis sur mon passeport et je suis rentre avec mes propres moyens apres j'ai recu une autre convocation de l'amabssade et j'ai depose mon dossier aupres de l'ambassade de france a alger et mnt j'attends la reponse du prefet .rnma question est ce qu'on peut me refuser le visa regroupement familial etant donnée que j'ai un APRF. rnmerci d'avance rncordialement samira